

L'O.N.U. responsable de la paix

par Pierre STIBBE

A PRES Ferhat Hached, Lemaigre-Dubreuil, Ben M'Hidi, Audin, Thuveny, Ould Aoudia, Um Nyobé, Moumié, Poppie et tant d'autres moins connus, Patrice Lumumba, Okito et M'Polo sont tombés sous les coups du colonialisme. Mais cette fois-ci, il n'est pas possible de camoufler en acte individuel un crime voulu, organisé, perpétré par un clan obéissant à de puissants intérêts. Il n'est pas difficile de remonter la chaîne des responsabilités tant celles-ci sont éclatantes. Personne, pas plus à Bruxelles ou à Washington qu'au Caire ou à Moscou, n'a cru un seul instant à la version Tschombé. Depuis l'affaire Audin, le coup de l'évasion est trop connu. A vrai dire, Lumumba était condamné à partir du moment où il avait été livré à Tschombé et à « l'étrange rassemblement d'aventuriers, de policiers, de financiers » qui, selon le témoignage de Marcel Niedergang (1) lui sert d'état-major. Or qui a livré Lumumba à Tschombé sinon Kasavubu, l'homme sage, pondéré, l'ami de l'abbé Fulbert Youlou, Kasavubu que Lumumba, l'été dernier, s'était formellement refusé à faire supprimer alors que certains éléments de son entourage l'y incitaient ? Mais les adversaires congolais de l'ex-Premier Ministre ne sont pas seuls en cause. Depuis que Lumumba a lui-même, en juillet dernier, fait appel à l'O.N.U. pour que les Casques Bleus remplacent les troupes belges dont la présence était génératrice d'incidents, les Nations Unies exercent des responsabilités au Congo. Le gouvernement Lumumba était le gouvernement légal jouissant de la confiance du Parlement, conformément aux dispositions de la loi fondamentale, véritable Constitution du Congo. L'O.N.U. ne devait pas reconnaître le gouvernement Mobutu issu d'un coup de force militaire, ni le gouvernement Iléo qui

n'a jamais été investi par le Parlement. Après avoir admis ces premières violations de la légalité congolaise, les représentants de l'O.N.U. et son secrétaire général sont restés impassibles devant le refus opposé à Lumumba de toute garantie de libre défense.



*Pour venger Lumumba, « la colère des Villes entières »
Les étudiants déferlent dans les rues de Casablanca...
(Keystone)*



*... tandis qu'à Paris, la police a chargé : une explosion
de racisme et de brutalité*

(Agip)

Il appartenait à M. Hammarskjöld de se préoccuper des conditions de détention de Lumumba, détenu politique, de veiller à ce que soient respectées les dispositions de la Déclaration internationale des Droits de l'Homme. Il leur fallait notamment s'assurer que Lumumba pouvait être assisté et visité par des défenseurs librement choisis par lui ; son lieu de détention devait être connu et protégé par les Casques Bleus. Aucune de ces mesures n'a été prise, et de ce chef, la responsabilité du secrétaire général de l'O.N.U. et de ses représentants au Congo est directement engagée. Celle du gouvernement français l'est aussi en raison de l'attitude adoptée du 8 février ; alors que M. Stevenson et M. Zorine étaient sur le point de se mettre d'accord et d'exiger la libération de Lumumba afin qu'il puisse participer à une Table Ronde en vue de la constitution d'un gouvernement unique du Congo, le représentant de la France, au nom d'une doctrine de non-immixtion qui trouve évidemment son point d'application en Algérie, s'est élevé contre un projet de résolution qui porterait atteinte aux « droits des autorités légitimes », en l'espèce, celles de MM. Mobutu et Tschombé qui ne reposent que sur la force.

IL ne suffit pas de dénoncer les responsabilités encourues par tous ceux qui ont, soit organisé, soit encouragé l'affreux massacre de Lumumba, Okito et M'Polo. Il faut maintenant éviter l'intensification de cette guerre civile congolaise d'où peut découler un dangereux affrontement entre les deux courants qui parcourent aujourd'hui l'Afrique récemment promue à l'indépendance.

Lumumba a été tué parce qu'il représentait, non pas le communisme ou le socialisme africain, mais l'unité congolaise, gage d'une véritable indépendance du Congo. Il s'était toujours opposé au tribalisme rétrograde et au fédéralisme sous la bannière duquel se rassemblaient les porte-parole d'aspiration régionale réelle et ceux d'intérêts capitalistes et néo-colonialistes. C'est parce que le Katanga recèle d'immenses richesses que la sécession du Katanga soutenue, sinon par le gouvernement, tout au moins par les milieux financiers belges, a revêtu une telle importance. Pour eux, l'opération Katanga présentait un double avantage : elle permettait, non seulement de sauvegarder

leurs profits, mais en larguant le reste du Congo ainsi réduit à la misère, d'en consacrer l'essentiel à la mise en valeur exclusive de cet Eldorado africain. Pour Kasavubu, au contraire, il s'agissait simplement de conserver l'autonomie de la province de Léopoldville où il pensait régner en maître et s'associer ensuite avec ses frères Baconao de Brazzaville où l'abbé Fulbert Youlou gouverne, assisté de Delarue, alias M. Charles, de Vichy et de l'affaire des Fuites qui voyait évidemment d'un très bon œil le colonel Trinquier s'installer au Katanga. Delarue à Brazzaville, Trinquier à Elizabethville, Vichy et l'Algérie Française patronnant l'alliance Kasavubu-Tschombé, c'était plus qu'un symbole : c'était la conjonction au cœur de l'Afrique de toutes les forces réactionnaires tendant à s'opposer à l'unité africaine. Mais déjà les réactions provoquées dans le monde entier par l'assassinat de Lumumba ont eu pour conséquence l'interdiction signifiée à Trinquier de s'embarquer à nouveau pour le Katanga.

IL n'est conforme ni à l'intérêt des Africains ni à celui de la paix mondiale que la situation créée au Congo par les intrigues néo-colonialistes qui se traduit déjà par des combats entre forces congolaises appuyées par différents groupes d'Etats européens et africains ne dégénère en guerre de Corée, voire en guerre d'Espagne. La conduite de l'O.N.U. au Congo a révélé ses graves imperfections. Il n'en reste pas moins que les petites nations et singulièrement les nations africaines veulent à juste titre que l'O.N.U. survive à sa crise actuelle. C'est pourquoi elles n'ont pas soutenu les propositions soviétiques. En effet celles-ci tendaient au-delà de l'éviction de M. Hammarskjöld à faire du secrétariat général de l'O.N.U. un organisme tripartite où l'accord serait fort difficile à réaliser et risquaient donc d'aboutir à un affaiblissement de l'O.N.U. proche de son démantèlement. Aussi, les Afro-Asiatiques ont-ils déposé au Conseil de Sécurité une motion recommandant que les Nations Unies prennent immédiatement des mesures appropriées pour empêcher la guerre civile au Congo. Ce texte prévoit l'évacuation du Congo — y compris le Katanga — par tout le personnel militaire belge et, d'une manière générale, par tout soldat et officier non

congolais ne relevant pas des Nations Unies, la recherche et le châtement des auteurs du meurtre de Lumumba et de ses collègues, la non-immixtion de l'armée congolaise dans la vie politique, la convocation du Parlement congolais.

Cette motion a été adoptée dans la nuit de lundi à mardi au Conseil de Sécurité par 9 voix contre 0 et deux abstentions, après que la motion soviétique (condamnant M. Hammarskjöld) eut été repoussée par 8 voix contre 1 et deux abstentions. On doit se féliciter de ce résultat, car on pouvait redouter qu'un veto entraînant un renvoi devant l'Assemblée générale de l'O.N.U., donc un nouveau retard. Il est à noter que les Etats-Unis ont voté le texte Afro-Asiatique cependant que l'Union Soviétique s'abstenait... ainsi que la France.

Mais les dispositions adoptées seront-elles appliquées sérieusement et loyalement ? Cela dépend surtout des nations occidentales et des nations africaines. Les Occidentaux, — et singulièrement la France qui, par ses liens

étroits avec la Belgique et par l'influence qu'elle exerce à Brazzaville joue un rôle important dans l'affaire congolaise —, comprendront-ils qu'à soutenir trop longtemps Kasavubu et Tschomhé, ils risquent de mettre le feu à l'Afrique ? Les dirigeants africains, — qu'ils appartiennent au groupe de Brazzaville ou à celui de Casablanca —, peuvent trouver dans le règlement de l'affaire congolaise comme dans celui du conflit franco-algérien, soit une cause de nouvel affrontement, soit au contraire l'occasion de reprendre la marche en avant vers l'unité africaine.

Il appartient à tous les anti-colonialistes de démasquer impitoyablement les intrigues néo-colonialistes qui se perpétuent en Afrique et d'appuyer toute initiative favorable à la paix et à l'unité, africaine.

Pierre STIBBE.

(1) « TEMPETE SUR LE CONGO », par **Marcel Niederdang**, aux Editions PLON.